



HAL
open science

Le corps et la ressemblance parentale (XIIe-XVIe siècles)

Eduard Frunzeanu

► **To cite this version:**

| Eduard Frunzeanu. Le corps et la ressemblance parentale (XIIe-XVIe siècles). 2009. halshs-00430558

HAL Id: halshs-00430558

<https://shs.hal.science/halshs-00430558>

Submitted on 9 Nov 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le corps et la ressemblance parentale (XII^e – XVI^e siècles)

Eduard Frunzeanu

La société médiévale est agencée tel un vaste réseau d'alliances parentales. Le naturel et le surnaturel, le haut et le bas sont polarisés autour de l'opposition entre la parenté charnelle, d'un côté, et la parenté spirituelle et la parenté divine, d'un autre côté. Dieu qui fait le premier homme à son image et ressemblance et Dieu-Père qui s'autogénère en tant que Fils par l'entremise d'une Vierge donnant lieu à toute une série de paradoxes¹ représentent les deux principaux énoncés de la chrétienté articulés sur le principe de la parenté. Si l'épouse du Fils, l'Église, a élaboré maints rites afin de préserver du mal les créatures d'ici-bas et de les purifier avant de les remettre dans les bras du Père, si elle s'est efforcée de déterminer les modalités de cette rencontre avec le Père (résurrection des corps, temps de la rencontre, hiérarchie de l'ascension, vision béatifique), qu'en fut-il de la parenté charnelle ? Entre l'engendrement biologique des enfants et l'inscription sociale de la famille, les rapports des parents avec leur descendance sont construits autour de plusieurs configurations qui ne sont pas propres uniquement à l'Occident médiéval : reconnaissance, enjeux affectifs, éducation, « pensée » généalogique, règles de prohibition de l'inceste, stratégies et règles gouvernant le partage successoral et les alliances, comportements relatifs à la mort et à la mémoire des ancêtres. Chacune de ces configurations qui interagissent entre elles et se délimitent mutuellement connaît des variations régionales, des chronologies particulières, des visions métaphysiques et symboliques qui les sous-tendent. Derrière les rapports familiaux normés, il existe toutefois des situations fluides qui marquent le vécu familial de tensions psychologiques tenues plus ou moins en veilleuse.

C'est une de ces relations fluides, la ressemblance entre parents et enfants, que j'ai choisie de scruter afin de comprendre un aspect de ce qui contribue à constituer la famille. La ressemblance n'est nullement une relation naturelle, ni une réalité sociale objective et ne détient pas nécessairement le rôle d'une catégorie sociale. Pour reprendre les mots d'Edmund Leach, elle est une variable sociologique². Elle récupère l'acte biologique de l'enfantement et fait inscrire les descendants dans le système juridique de la succession ou dans le système religieux de l'apaisement des ancêtres. Ainsi, parmi les populations de quelques îles grecques, Bernard Vernier a pu saisir quatre types d'appropriation de la ressemblance physiologique et psychologique, les garçons et les filles ressemblant en fonction de l'ordre de la naissance et de leur sexe tantôt à leur père, tantôt à leur mère ou, dans leur majorité, à leur père, comme c'est le cas du groupe méganissiot³. Cette répartition, corrélative aux règles de nomination, favorise l'une ou l'autre des lignées familiales, de sorte que les enfants, par le nom reçu et par la ressemblance « assignée », sont plus rapprochés d'une lignée que de l'autre, ce qui peut conditionner leurs alliances futures et leurs héritages. Dans les sociétés traditionnelles ou modernes où fonctionne ce système, la ressemblance est déterminée par l'ordre de naissance des enfants, par la force sexuelle attribuée à l'un ou l'autre des

¹ Au sujet des solutions apportées par la théologie médiévale pour accommoder ces paradoxes dans le système de représentations de la parenté, voir Jérôme BASCHET, *Le sein du père. Abraham et la paternité dans l'Occident médiéval*, Paris, 2000, p. 48-62.

² Cité par Marianne LEMAIRE, « La notion de ressemblance en Afrique de l'Ouest », *Journal des africanistes*, 65 (1995), p. 57.

³ Bernard VERNIER, « Ressemblances familiales et systèmes de parenté. Des villageois grecs aux étudiants lyonnais », *L'Ethnologie française*, 24 (1994), p. 36.

parents ou, encore, par les différences propres à leurs physiques. Si, pour ce type de systèmes, on peut parler de ressemblance à valence taxonomique et cohésive, il existe des contextes sociaux, comme en Afrique de l'Ouest, où la ressemblance peut être considérée comme ayant une valence exclusive. Ainsi, la ressemblance, saisie et affirmée telle, entre deux êtres de même sexe est tenue pour le présage de la mort de l'un d'eux. Mais ce présage a un statut différent selon que la ressemblance est « démontrée » entre un enfant et son grand-père ou entre un enfant et son père. Dans le premier cas, la relation est posée sous le signe de la réincarnation, tandis que, dans l'autre cas, elle est vue comme le signe du désordre, car elle menace d'usurper la hiérarchie entre le père et le fils⁴. Le fait de ne pas affirmer la ressemblance entre le fils aîné et son père, observé chez les Trobriands et dans l'espace grec également, a été interprété comme une tentative de prohibition de l'inceste (entre le fils aîné et sa mère), ce qui permettrait de conclure à une relation étroite entre la prohibition de l'inceste et la ressemblance⁵. Si ces configurations ont été repérées surtout dans le cadre du premier cercle de la famille, on retrouve, parmi les tribus de l'Afrique de l'Ouest, la valorisation de la ressemblance transgénérationnelle, qui n'est pourtant pas à rattacher à une pensée de l'hérédité. Dans le processus d'identification de l'enfant, certains traits physiologiques ou comportementaux, qui paraissent anormaux aux yeux de ses parents, sont susceptibles de l'apparenter à l'un de ses aïeux. Sous l'emprise de cette ressemblance, on choisit le nom de l'enfant et on confirme la relation qui le lie à son ancêtre⁶. Tous ces contextes témoignent de la variété des formes de construction et d'intervention sociale de la ressemblance.

Il convient de faire la distinction entre l'usage social d'une appréhension empirique qui proclamerait la ressemblance et les théories scientifiques (qu'elles soient énoncées dans les paramètres scientifiques de la Grèce antique ou de la science moderne) qui expliquent la réalisation de ce phénomène, sans qu'il y ait forcément clivage entre les deux. Par exemple, les théories sur la génération véhiculées parmi les habitants de l'île Méganissi confortent la position du père en regard de la ressemblance et investissent implicitement cette notion d'une force effective du point de vue social. En ce qui concerne l'Europe, les différentes théories élaborées à l'époque moderne⁷ pour expliquer la ressemblance entre les parents et leurs enfants mettent en cause, à travers les arguments choisis pour fonder leur thèse, la préséance de l'un ou l'autre des partenaires : l'abondance de la semence, la vigueur corporelle, l'ardeur de l'acte sexuel, l'allaitement, la fidélité des parents l'un envers l'autre, le pouvoir de l'imagination, la transmission croisée des caractéristiques. Les arguments invoqués ne font que réfléchir les modalités de penser les genres. Le nombre réduit d'études réalisées jusqu'à présent sur cette variable sociologique qu'est la ressemblance empêche d'avoir une idée de l'incidence de celle-ci dans le contexte européen. La cristallisation de systèmes concurrents gouvernant la parenté, l'héritage, le choix des noms, la protection de l'enfant, la mémoire des ancêtres, semble avoir éclipsé la ressemblance et l'importance de son effet social par rapport à la place qu'elle détient dans des groupes sociaux plus

⁴ Marianne LEMAIRE, « La notion de ressemblance en Afrique de l'Ouest », *Journal des africanistes*, 65 (1995), p. 61-62.

⁵ M.-M. Mady LAFARGUE, « La ressemblance sert-elle à penser l'hérédité ? », *L'Ethnologie française*, 24 (1994), p. 121-123.

⁶ Marianne LEMAIRE, « La notion de ressemblance en Afrique de l'Ouest », *Journal des africanistes*, 65 (1995), p. 63-64.

⁷ Pour une présentation courte et synthétique de ces théories, d'Ambroise Paré à Charles Girou de Buzareingues en passant par Gaspard Lavater, voir Bernard VERNIER, « Ressemblances familiales et systèmes de parenté. Des villageois grecs aux étudiants lyonnais », *L'Ethnologie française*, 24 (1994), p. 37-39.

traditionnels dont ceux mentionnés ci-dessus. Cependant, les théories développées n'ont pas nié « l'évidence » de la ressemblance. Elle est un fait manifeste et acquis, les théories n'étant proposées que pour l'expliquer. La situation est courante encore de nos jours quand des théories de plus en plus complexes sont formulées pour rendre compte de la ressemblance. Et la preuve de la place importante qu'elle occupe dans la construction culturelle de la cohésion familiale est fournie par les craintes qui entourent les procréations par insémination artificielle⁸. En même temps, les sondages effectués par Bernard Vernier⁹ en milieu français laissent entrevoir que les enfants se rapportent encore à leurs parents par le biais de la ressemblance. L'ordre de naissance, le sexe et l'identification à l'un des parents en fonction d'une position qui leur soit homologue dans l'espace domestique représentent les critères qui articulent la pensée de ressemblance dans le cadre familial. Il est donc probable que le registre où ce phénomène tient toujours un rôle déterminant soit celui de la production de l'image de soi.

Avec ces remarques à l'esprit, je vais essayer, dans ce qui suit, de retracer le cheminement médiéval¹⁰ de cette relation symbolique qui relève d'une pensée du corps, des modes de perception du corps et de sa matérialité biologique. Du point de vue théorique, la ressemblance a été traitée parmi les problèmes de la reproduction, de l'engendrement et de l'embryologie, problèmes qui ont intéressé autant les théologiens que les médecins dont les arguments remontent aux mêmes sources. Hormis ce corpus, les autres références sur lesquelles je m'appuie s'apparentent à des genres littéraires qui ne touchent qu'indirectement la question. Il s'agit des commentaires à un passage des *Politiques* d'Aristote et des récits à caractère exemplaire.

La problématique de la ressemblance parentale a été introduite dans la littérature philosophique par Aristote, qui l'a développée surtout dans le quatrième livre du traité *De la génération des animaux* consacré aux aspects de la différenciation des sexes et des organes génitaux¹¹. Selon Aristote, le sperme du mâle détient la vertu active et, à travers son pouvoir formatif, amène à l'acte la matière menstruelle se trouvant dans l'utérus de la femelle. Dès lors, la ressemblance des enfants avec leurs pères dépend de la force du sperme d'imprimer son caractère individuel dans la matière. Mais, puisque toute chose qui s'altère se transforme en son contraire, il résulte que l'action d'une semence faible a pour contrepartie la résistance du fluide menstruel. Encore, la semence peut être faible quant à la masculinité ou quant aux caractères particuliers de l'individu. Une autre sorte de corruption peut se produire quant aux mouvements formateurs du sperme, ceux-ci se transformant dans les mouvements spermatiques des ancêtres. Ce qui arrive à la substance mâle peut également affecter la partie féminine. À partir de ces conditions, se produisent plusieurs combinaisons qui font en sorte que les enfants ressemblent à l'un ou l'autre des membres de la famille. En général, les mâles ressemblent au père et les femelles à la mère. De plus, Aristote argumente que, dans la semence, il existe aussi des mouvements qui sont à l'origine des parties du corps.

⁸ M.-M. Mady LAFARGUE, « La ressemblance sert-elle à penser l'hérédité ? », *L'Ethnologie française*, 24 (1994), p. 124.

⁹ Bernard VERNIER, « Ressemblances familiales et systèmes de parenté. Des villageois grecs aux étudiants lyonnais », *L'Ethnologie française*, 24 (1994), p. 39-43.

¹⁰ Didier LETT a déjà entrepris une recherche sur la question, focalisée surtout sur les récits qui font usage de la ressemblance dans leur économie narrative (« L'expression du visage paternel'. La ressemblance entre le père et le fils à la fin du Moyen Âge : un mode d'appropriation symbolique », *Cahiers de recherches médiévales (XIII^e – XV^e s.)*, IV, 1997).

¹¹ ARISTOTE, *De la génération des animaux* (texte établi et traduit par Pierre Louis), Paris, 1961, p. 136-149.

Celles-ci subissent les mêmes combinaisons possibles que la ressemblance générale, ce qui fait que parfois certaines parties ressemblent au père et d'autres à la mère.

Une vision embryologique qui allait avoir une grande importance pour les théories élaborées pendant le Moyen Âge est due à Galien qui, en reprenant certains développements d'Hippocrate, soutenait que, dans la génération, autant le sperme masculin que celui féminin constituent des principes matériaux et actifs. La femme, tout comme l'homme, a des testicules qui n'ont d'autre rôle que de sécréter un liquide spermatique qui, quoique moins parfait que celui de l'homme, est apte à participer activement à la conception. La preuve empirique sur laquelle Galien appuyait sa théorie était constituée par les ressemblances que les enfants ont avec chacun des parents¹².

Ces deux positions, philosophique et médicale, ont été connues au Moyen Âge d'abord par l'entremise des traités rédigés par des auteurs arabes, ensuite par les traductions faites des textes mêmes d'Aristote, de Galien et d'Hippocrate. L'auteur qui a le plus facilité la réception de ces thèses est Avicenne dont le *Canon* est devenu la base de l'enseignement de la médecine en Europe jusqu'au XVII^e siècle. Dans la section consacrée à l'embryologie (livre III, traité I, fen XXI), qui constituera une pierre de touche pour les maîtres médecins du Moyen Âge, Avicenne essaye de concilier les deux théories. Ainsi, il adopte l'opinion de Galien au sujet du sperme féminin en lui accordant une participation active à la génération. En revanche, la preuve empirique de la ressemblance n'est pas, selon lui, soutenable, car elle impliquerait d'attribuer une égale puissance de formation aux deux semences. A cet égard, Avicenne retient la thèse d'Aristote qui attribuait la ressemblance avec la mère à la résistance de la matière à recevoir la forme¹³.

La première approche théorique de la ressemblance se retrouve dans quelques recueils de questions appartenant à une famille de manuscrits marquée par l'intérêt pour les problèmes discutés à l'école de Salerne ou par des philosophes, tel Guillaume de Conches, proches de ce milieu intellectuel¹⁴. Les recueils recelés par ces manuscrits ne sont pourtant pas identiques ni par le nombre des questions abordées, ni par le caractère de celles-ci, ni par les réponses consignées. Ils ont un aspect composite et il semble que nul ordre n'ait présidé à leur rédaction. Les sujets qui y sont abordés concernent la philosophie de la nature et la médecine, sans qu'ils soient explicitement rapportés à une discipline. Ainsi y retrouve-t-on des considérations sur la végétation, la minéralogie, les divers organes du corps, la gynécologie, les comportements des animaux. Il existait certainement un échange entre les croyances populaires et les problèmes soulevés par ceux qui se sont enquis de la nature avant l'introduction des théories aristotéliennes. Plusieurs de ces curiosités partageaient même le statut de croyances juridiques et, en raison de ce fait, ont retenu l'attention des savants jusqu'au XVIII^e siècle. C'est le cas, par exemple, de la croyance que le cadavre d'une victime saigne en présence de son meurtrier¹⁵ ou de celle concernant la position du corps de la femme et de l'homme morts noyés¹⁶.

¹² Romana MARTORELLI VICO, *Medicina e filosofia. Per una storia dell'embriologia medievale nel XIII e XIV secolo*, Milano, 2002, p. 14-16.

¹³ Romana MARTORELLI VICO, *Medicina e filosofia. Per una storia dell'embriologia medievale nel XIII e XIV secolo*, Milano, 2002, p. 17-18.

¹⁴ Le texte de ces collections de questions a été édité par Brian LAWN, *The Prose Salernitan Questions*, Londres, 1979.

¹⁵ Alain BOUREAU a étudié cette croyance par rapport aux disputes scolastiques de la fin du XIII^e siècle sur la multiplicité des formes substantielles (*Théologie, science et censure au XIII^e siècle. Le cas de Jean Peckham*, Paris, 1999, surtout p. 245-291). Le sujet était encore traité au XVIII^e siècle dans les écoles allemandes (comme le témoigne, entre autres, la thèse de Friedrich Simon FRENZEL, *Commentatio historica de cadaveribus humanis ad presentiam occisoris cruentatis*, Francfort, 1753) et la croyance

La question visant la ressemblance apparaît dans deux recueils, copiés l'un en Angleterre, l'autre en France au tout début du XIII^e siècle, dans la formulation suivante : « pourquoi le fœtus reçoit-il parfois la forme de son père, parfois celle de sa mère, parfois celle de tous les deux »¹⁷. La réponse est fondée sur le principe que l'humain est créé à partir des spermatozoïdes de l'homme et de la femme, qui se retrouvent dans une relation de rivalité. Plus un des deux réussira à prendre le dessus, plus l'enfant lui ressemblera. Mais si leurs spermatozoïdes ne sont pas compatibles, leur rivalité fait place à la confusion « qui ne mène à nulle génération, ou, si un fœtus est tout de même généré, il ne leur ressemblera point ». À la suite de cette explication est fournie une autre réponse qui argumente que le spermatozoïde qui génère le fœtus est secrété à partir de tous les membres du corps. En traversant chacun des membres, il abstrait ainsi leur force, de sorte que le généré reçoit le même pouvoir que le générant. Ensuite, selon la théorie d'Urso de Salerne reprise par le répondant, il est soutenu que le spermatozoïde est un composé dont les éléments subissent l'action d'une vertu locale. Si le spermatozoïde du père est formé à partir des éléments supérieurs de la nature du père et celui de la mère des parties profondes, alors l'enfant ressemblera au père, et vice-versa. Si le spermatozoïde de chacun des parents est prélevé des parties supérieures, l'enfant ressemblera aux deux, et s'il provient des parties profondes, l'enfant ne ressemblera à aucun d'eux.

Les deux réponses s'inspirent apparemment de la théorie galénique de la double semence qui suppose que dans l'acte de la génération sont impliqués autant le spermatozoïde masculin qu'une sécrétion spermatique féminine, qui tous les deux ont une vertu active quoique à un degré différent. Si la première explication offre l'image commune de deux forces qui se disputent la primauté, la deuxième est construite sur une théorie des qualités qui essaie de rendre compte de la nature d'une substance composée et des relations qui se créent entre les éléments primaires et le composé résulté.

Avec la diffusion, dès le XIII^e siècle, du *Canon* d'Avicenne et des traités d'Aristote sur les animaux, la question de la ressemblance sera discutée dans le cadre des commentaires universitaires autant par les théologiens-philosophes que par les médecins. Afin de suivre l'ordre d'argumentation de chaque auteur, je les présenterai tour à tour, même si cela entraînera inévitablement des répétitions puisque tous ont des vues similaires sur le sujet.

Le premier et le dernier parmi les théologiens à avoir consacré un traité à part entière au problème de l'embryologie a été l'augustinien Gilles de Rome (c. 1243/1247 – 1316). Écrit entre 1274 et 1278¹⁸, période durant laquelle Gilles semble avoir eu des mésententes avec l'Université de Paris, son ouvrage propose une étude de tous les aspects liés à la formation du fœtus. Le chapitre 19 du traité de Gilles de Rome aborde la question « pourquoi le fœtus ressemble parfois au père, parfois à la mère, parfois à tous les deux et parfois à aucun d'eux »¹⁹. Le point de départ est donné par l'affirmation

jouissait toujours du crédit auprès d'un juge de Fribourg au XIX^e siècle (Claude GAUVARD, « *De grace especial* ». *Crime, Etat et société en France à la fin du Moyen Age*, Paris, 1991, p. 183).

¹⁶ Brian LAWN, *The Salernitan Questions*, Oxford, 1963, p. 174, v. 104-105 ; Brian LAWN, *The Prose Salernitan Questions*, Londres, 1979, B 104, B 259, P 18 ; « Pourquoi le cadavre d'une femme noyée flote sur le ventre, a celui d'un homme sur le dos », *Journal des savants*, 1685, p. 480.

¹⁷ Brian LAWN, *The Prose Salernitan Questions*, Londres, 1979, B 175, p. 92-93. La question a été reprise par un petit recueil de questions rédigé apparemment à Paris dans les années 1230 qui a circulé sous le titre *De disciplina scholarium* (Brian LAWN, *The Salernitan Questions*, Oxford, 1963, p. 81-82 ; Pseudo-Boèce, éd. O. Weijers, p. 106).

¹⁸ M. Anthony HEWSON, *Gilles of Rome and the Medieval Theory of Conception. A Study of the 'De formatione corporis humani in utero'*, Londres, 1975, p. 38-39.

¹⁹ *Tractatus de formatione corporis humani in utero*, Paris, 1515, f. 37^{vb} – 41^{rb}.

qu'Aristote fait au livre IX de son *De animalibus* selon laquelle les fils ressemblent généralement aux pères et les filles aux mères, mais il arrive parfois que ce soit l'inverse ou que les fils ressemblent au grand-père ou au bisaïeul, ou, encore, qu'ils ne ressemblent à personne de leur famille. Suivant la théorie aristotélicienne de la génération, si le sperme de l'homme domine les menstrues de la femme, il résultera un fils qui ressemblera à son père ; si les menstrues de la femme résistent à l'assimilation par le sperme mâle, alors le fœtus sera une fille qui ressemblera à sa mère. Gilles présente ensuite les trois théories proposées pour expliquer la similitude. Premièrement, celle de Galien. Ensuite, il mentionne une autre théorie qui veut que le sperme, autant de l'homme que de la femme, comporte une certaine quantité d'éléments humides dérivant de chaque membre du corps des parents, ce qui fait que l'enfant pourra ressembler quant aux yeux à son père et quant au nez à sa mère. La troisième théorie procède du même principe de la mixtion des quantités d'éléments humides. Pourtant, à la différence de la deuxième théorie, ces quantités ne sont pas limitées à l'influence du premier cercle de la famille (le père et la mère), mais incluent les humeurs des générations antérieures tant du côté du père que de la mère, qui ne conservent pas leur forme initiale dans la mixtion nouvellement produite. Dans ce mélange dont les éléments se retrouvent en puissance et non pas en acte, le membre de la famille qui avait la quantité la plus grande d'humeur allait dominer sur le composé et, par conséquent, l'enfant lui ressemblera. Les trois théories sont rejetées par Gilles sur la base de la philosophie d'Aristote qui accorde seulement au sperme masculin un rôle actif dans la génération et qui considère que le sperme n'est pas extrait de tous les membres du corps, mais qu'il est le résidu ultime de la digestion. Pour résoudre la question, Gilles propose de distinguer entre les aspects substantiels et accidentels. En ce qui concerne les aspects substantiels, la ressemblance se produit toujours, car l'espèce ne peut pas être transformée. Parmi les aspects accidentels, certains, comme la qualité et la quantité du corps, suivent la complexion des géniteurs, d'autres sont acquis à l'aide de l'art et du talent et ceux-ci ne sont pas transmissibles. Si la semence de l'homme est forte, alors l'enfant ressemblera à son père autant pour les aspects substantiels que pour ceux accidentels. Si elle est faible, la ressemblance ne se produira que pour les substantiels. La vertu informative procédant du cœur du géniteur et portée par le sperme peut être marquée par la force de la masculinité et des qualités accidentelles, de la lignée des ancêtres ou de la force de son père, de sorte que le fils peut être semblable par la complexion de son cœur à l'un de ses ancêtres, bien qu'il ne le soit pas selon l'expression du visage. De plus, la vertu informative du père peut être « modifiée » à cause des menstrues fortes et dans ce cas le fœtus est plus à même de recevoir les impressions de la masculinité de ses ancêtres que celles de son père. D'autres circonstances peuvent déterminer la similitude, telles que la nourriture, l'air, les vents, les influences célestes.

Gilles de Rome rajoute que la ressemblance se produit en fonction du degré de proximité parentale, car l'effet de toute chose diminue à mesure que la cause s'éloigne. Sur cette échelle se situent d'abord le père, ensuite les ancêtres proches et finalement les ancêtres plus lointains. Néanmoins, il est rare que la ressemblance soit visible au-delà de la quatrième génération. Si cela arrive, c'est comme si l'enfant était semblable à un étranger.

Dans le cas où le sperme masculin rencontre la résistance de la matière fournie par la femme (les menstrues), alors la similitude se réalise avec ce qui tient de la mère. Si la résistance procède de ce qui relève de la nature féminine, l'enfant sera une fille ; si elle procède d'autres propriétés relatives à la mère, l'enfant sera un garçon qui ressemblera à sa mère quant à la couleur ou à la forme de son corps ; si l'opposition provient de ce qui tient des parents de la mère (par exemple la complexion du cœur ou

d'autres organes internes), l'enfant aura quelque chose de la complexion de ses grands-parents. Si les menstrues résistent donc fortement au sperme, la ressemblance des enfants se produira avec la lignée maternelle.

En dernier lieu, Gilles traite de la manière dont il est possible que la ressemblance se réalise avec des étrangers. Quelques exemples qui se retrouvent d'ailleurs chez tous les auteurs qui ont abordé la question sont mentionnés. D'abord, le récit relaté par Aristote dans son *De animalibus* : « une femme qui a eu des relations sexuelles avec un noir a donné naissance à une fille qui n'était pas noire. Cette fille, devenue femme, ayant eu des relations avec un homme blanc a mis au monde une fille noire ». La fille née de la femme blanche et de l'homme noir, bien que son apparence ne fût pas semblable à son père, détenait une complexion du cœur ou des organes internes dérivée de la nature du père noir qui s'est manifestée une génération plus tard. Si cette sorte de ressemblance était explicable par une transmission héréditaire, il semble plus difficile d'expliquer la similitude avec des étrangers. Une des hypothèses formulées se réclame de la puissance des impressions par l'entremise de la vue et de l'imagination. C'est pour cette raison qu'une femme, regardant intensément l'image d'un éthiopien qu'elle avait dans sa chambre au moment où elle faisait l'amour avec son mari, a mis au monde un garçon de couleur noire. Gilles n'est pourtant pas satisfait de cet argument. La cause est plutôt due à l'insoumission de la matière. Si, dans le cas de la génération matérielle, l'effet est en tout semblable à l'agent, comme il arrive pour les formes intentionnelles, ce n'est pas la même chose qui arrive pour l'engendré. Celui-ci ne peut pas être semblable à son géniteur au même point que l'est l'image réfléchi par un miroir du visage qui s'y mire. Parfois, dans le cas de la génération, la résistance de la matière peut être si forte qu'il en résulte des monstres parce que la vertu informative ne réussit pas à introduire la forme humaine parfaite ou la forme parfaite d'un membre du corps. L'incompatibilité entre le sperme et les menstrues peut être également le résultat d'une résistance provoquée par des causes externes telles que la nourriture, les conditions atmosphériques ou les influences célestes. Ces causes peuvent déterminer dans les menstrues une disposition étrangère à la mère et à son ascendance, et cette disposition, permettant ou non l'introduction de la forme des membres, provoque la dissemblance. Ainsi, l'insoumission, directe ou indirecte, peut avoir pour conséquence que le fœtus ne ressemble à aucun des parents ou à aucune parenté, et alors il est tenu en quelque sorte pour un monstre, car dissemblable à son genre²⁰.

Après Gilles de Rome, l'embryologie n'a constitué un objet d'étude pour les théologiens qu'en ce qui avait rapport avec l'infusion de l'âme. Il revient aux écoles de médecine, notamment celle de Bologne, d'avoir poursuivi les études sur cette étape de la constitution biologique, tout en laissant de côté la question de l'infusion de l'âme²¹. L'intérêt porté par les médecins italiens à la section dévolue à l'embryologie par Avicenne s'est traduit par un nombre important de commentaires, dans lesquels on retrouve abordée la question de la ressemblance. Le premier des médecins italiens à avoir prêté attention aux problèmes de la génération a été le bolonais Taddeo Alderotti (1223-1295). Dans son commentaire de l'*Isagoge* de Iohannitius, manuel introductif à

²⁰ C'est presque littéralement le jugement que fait ARISTOTE sur la dissemblance : « D'ailleurs celui qui ne ressemble pas aux parents est déjà, à certains égards, un monstre : car dans ce cas, la nature s'est, dans une certaine mesure, écartée du type générique », *De la génération des animaux* (texte établi et traduit par Pierre Louis), Paris, 1961, p. 146.

²¹ Il semble que, parmi les maîtres régents de la faculté de médecine de Paris, seul Jacques Despars ait composé un commentaire du *Canon* d'Avicenne (Danielle JACQUART, *La médecine médiévale dans le cadre parisien, XIV^e– XV^e siècle*, Paris, 1998, p. 174-175).

l'enseignement de la médecine traduit au XII^e siècle, Taddeo s'applique à discuter pourquoi le mâle est de complexion plus chaude et plus sèche, tandis que la femme est de complexion plus froide et plus humide²². Son exposé envisage quatre aspects. Premièrement, s'il est dans l'intention de la nature de produire la femme. Ensuite, il est question de la complexion masculine. En troisième lieu, il traite la cause de la différence entre mâle et femelle. Finalement, il expose un aspect collatéral concernant les causes de la ressemblance. En effet, ce dernier point n'était pas abordé par le texte de Iohannitius et il est probable que Taddeo l'ait introduit à cause des liens avec le reste des aspects traités. Par ailleurs, les références faites par Taddeo tout au long de son commentaire aux livres XV – XVIII du *De animalibus* d'Aristote²³, qui concernent ces mêmes questions sur la différence des sexes et la génération, laissent entrevoir les voies de la diffusion des théories d'Aristote parmi les médecins et l'importance qui leur était attribuée. Pour Taddeo, ce n'est pas tant la ressemblance qui représente un problème à expliquer, mais davantage la dissemblance, car, dit-il, bien que « dans mon sperme ne semble pas se trouver la vertu d'un autre individu, on peut toutefois voir que l'enfant ressemble à celui-ci et non pas à son père ou à un des siens. De plus, comment expliquer qu'une femme donne parfois naissance à une créature ayant la forme du taureau ou du cheval quand dans son sperme il n'existe pas la vertu d'un tel animal ».

Taddeo distingue trois habitus des agents impliqués dans l'acte de génération : un qui détermine l'effectivité de la génération, un autre qui détermine le sexe masculin ou féminin et un troisième qui détermine la ressemblance. Le premier habitus dépend de la proportion qui s'établit entre la vertu (la puissance séminale qui participe du sperme), la matière (le sperme de la femme et les menstrues) et l'instrument (d'une part, la matrice de la femme et, d'autre part, la chaleur naturelle, la force générative et la complexion du sperme du mâle). Une bonne proportion assure l'effectivité de la génération, tandis qu'une mauvaise entraîne la stérilité. Le deuxième habitus est caractérisé par la rivalité entre les deux spermes qui décide du sexe du fœtus : si le masculin l'emporte, l'enfant sera un garçon, si c'est le contraire, ce sera une fille. L'habitus de la ressemblance dépend de la vertu, de la puissance ou du mouvement (*motus*) présent dans la semence de l'homme, ainsi que de la résistance du sperme féminin. Le sperme masculin comporte une double vertu, celle impartie par les corps célestes et celle de la substance même du sperme. Cette substance est à différencier en vertu spécifique (relative à l'espèce humaine) et vertu individuelle (relative aux caractéristiques de l'individu). Dans la vertu individuelle, on distingue une vertu immédiate (qui tient du père) et une autre médiante (qui tient de l'ascendance paternelle et qui demeure en puissance). De la part de la mère interviennent aussi trois agents : les corps célestes (qui aident la matière à résister au sperme masculin), la vertu de l'âme (car la faculté imaginative peut projeter des impressions sur le fœtus) et la résistance de

²² Cette observation correspond au paragraphe 26 de l'*Isagoge* dans l'édition faite par Gregor MAURACH (« Johannicius – Isagoge ad Technē Galieni », *Sudhoffs Archiv*, 62 (1978), p. 157). Pour le texte de Taddeo, j'ai utilisé l'édition de ses *Expositiones in arduum aphorismos Ippocratis volumen, in divinum pronosticorum Ippocratis librum, in praeclarum regiminis acutorum Ippocratis opus, in subtilissimum Ioanitti Isagogorum libellum*, Venise, 1527, qui contient le chapitre en question du f. 371^{va} au f. 373^{ra}.

²³ Ces livres constituent, en fait, le traité sur la génération des animaux traduit dans les années 1260 par Guillaume de Moerbeke sous le titre *De generatione animalium*. Puisque Taddeo Alderotti, tout comme Gilles de Rome, se réfère constamment à la numérotation des livres du *De animalibus* dans la traduction de Michel Scot, il ne semble pas qu'il ait connu la nouvelle division des traités introduite par la traduction de Guillaume de Moerbeke. Les études sur la réception des traités d'Aristote dans les écrits de Taddeo sont pourtant trop peu avancées pour pouvoir faire des hypothèses quant à la traduction utilisée. En revanche, on peut affirmer que, parmi ses disciples, Mondino dei Liuzzi et Dino del Garbo connaissaient la division faite par Guillaume de Moerbeke.

la matière. La résistance est, elle aussi, à rapporter à l'individu et à la qualité du sperme selon sa source immédiate et médiate. Selon la combinaison qui s'effectue entre tous ces agents, se produit la ressemblance avec l'un ou l'autre des parents et leur ascendance. Taddeo énumère huit combinaisons possibles : 1) si le sperme du père l'emporte sur le sperme féminin autant par l'habitus du sexe que par l'habitus de la ressemblance, l'enfant sera un garçon semblable à son père ; 2) si le sperme du père l'emporte seulement par l'habitus du sexe, mais non pas par celui de la ressemblance, l'enfant sera un garçon ressemblant à sa mère ; 3) si le sperme du père s'affaiblit, mais la vertu individuelle médiate se maintient et résiste à la matière, l'enfant sera un garçon ressemblant à un des membres de l'ascendance paternelle ; 4) si c'est uniquement la vertu spécifique du sperme masculin qui subsiste, l'enfant sera un garçon qui ne ressemblera à personne ; 5) si le sperme féminin résiste quant à l'habitus du sexe, mais est vaincu par l'habitus de la ressemblance du sperme masculin, l'enfant sera une fille ressemblant à son père ; 6) si le sperme féminin résiste quant à l'habitus du sexe, mais est vaincu quant à l'habitus de la ressemblance par la vertu individuelle médiate du père, l'enfant sera une fille ressemblant à un des membres de l'ascendance paternelle ; 7) si le sperme féminin l'emporte sur le masculin quant à l'habitus de la ressemblance, l'enfant sera une fille ressemblant à sa mère ; 8) si le sperme féminin l'emporte sur le masculin quant à l'habitus de la ressemblance, mais grâce à la qualité médiate du sperme, l'enfant sera une fille ressemblant à un des membres de l'ascendance maternelle. Pour expliquer la production de la dissemblance, Taddeo invoque l'influence de la disposition des corps célestes.

On pourrait dire que Gilles de Rome et Taddeo sont les représentants de deux courants différents, même s'ils exploitent amplement les opinions d'Aristote sur cette question. Pour Gilles, la génération est à penser dans les termes métaphysiques de l'effet de la forme sur la matière, le sperme masculin étant le principal agent de la procréation. La faiblesse de celui-ci peut rencontrer une résistance de la matière dont la force conduit parfois à la production de la dissemblance monstrueuse. Dans ce cas, l'enfant est le monstre d'un monstre, la femme étant selon Aristote un homme imparfait (*vir occasionatus*). Taddeo, quant à lui, souscrit à ce statut aristotélicien de la femme dans le monde tout en lui reconnaissant l'importance pour la propagation de l'espèce. Il joint aux théories d'Aristote la thèse de Galien des deux semences et évite de parler de la dissemblance en termes de monstruosité, en choisissant plutôt comme argument, sous l'impact de la médecine astrologiste, l'influence des astres. De cette façon, la dissemblance pouvait être accommodée dans la société sans discréditer l'apport féminin. Ce n'était pas la conséquence d'une attitude favorable envers les femmes qui avait fait adopter à Taddeo cette explication, mais davantage la conviction que les corps célestes peuvent avoir une influence significative sur les processus de la nature. Néanmoins, il n'est rien dit sur la modalité d'action des astres sur la production de la dissemblance²⁴.

²⁴ Il faut rappeler que, en général, les médecins n'ont fait appel aux arguments de l'astrologie que pour le calcul des jours critiques, afin de déterminer l'heure de la saignée dite d'élection, pour expliquer pourquoi le fœtus né à huit mois ne survit pas, ou pour discuter des causes de la peste. Pourtant, des médecins comme Pietro d'Abano ont accordé beaucoup plus de poids à l'astrologie, à tel point que son *Conciliator differentiarum philosophorum et medicorum*, rédigé dans les années 1300, semble avoir été conçu dans le seul but d'accréditer, dans le sillage d'Hippocrate, la nécessité de l'astrologie pour la médecine (Danielle JACQUART, « L'influence des astres sur le corps humain chez Pietro d'Abano », *Le corps et ses énigmes au Moyen Âge*, (éd. Bernard Ribemont), Caen, 1993, p. 74-76).

Celui qui a accordé le plus de place au problème de la ressemblance est Mondino dei Liuzzi (1270-1326), disciple de Taddeo Alderotti²⁵ et lui aussi médecin à Bologne. En commentant le texte du *Canon* relatif à la formation de l’embryon, il suit ligne par ligne le texte d’Avicenne, en intercalant, ici et là, sept autres questions. La ressemblance est discutée à deux endroits, une fois en commentant le passage corrélatif du *Canon* et une autre fois dans une question spécialement consacrée à ce phénomène²⁶.

Dans la section réservée à l’exposition des thèses d’Avicenne, Mondino entame la discussion en faisant ressortir les deux causes dont dépendent la ressemblance et la dissemblance des enfants, à savoir la force du principe agent (soit le sperme masculin) et la disposition du principe passif (soit les menstrues). Lorsque la complexion masculine qui se trouve dans le sperme de l’homme l’emporte sur la complexion des menstrues et génère le cœur du fœtus, le cœur en tant qu’organe principal transmettra à tous les membres sa complexion et, par conséquent, la progéniture ressemblera à son père. Toutefois, s’il advient un empêchement de la part de la matière, des dispositions des corps célestes ou des causes temporelles, la complexion du géniteur ne pourra pas se diffuser en tous les membres, comme il arrive dans le cas de la virago et de l’efféminé. Mondino introduit d’autres distinctions selon lesquelles l’enfant peut ressembler au père quant à la complexion qui détermine le sexe (la similitude spécifique), mais non pas quant au mode, à la différence et au degré de la complexion inhérente au père en tant qu’individu, car il est possible que seulement le cœur de l’enfant soit semblable à la complexion masculine et que la complexion des autres membres ressemble à sa mère ou encore qu’elle ne lui ressemble guère, car il arrive des fois que le colérique génère un enfant flegmatique. En outre, l’enfant ne peut pas non plus ressembler toujours à son père quant aux dispositions constitutives telles que le visage, l’aspect ou l’allure (la similitude individuelle).

A part la complexion masculine du sperme, une autre cause de la production de la masculinité et de la ressemblance avec le père est constituée par la disposition réceptrice de la matrice. Car, le sperme du mâle a plus de chances de générer une complexion masculine dans le fœtus si la matière est disposée de manière à recevoir cette forme, sans opposer résistance. Par ailleurs, si la matière des menstrues est bien disposée et comporte une chaleur convenable, le sperme sera fortifié par ces conditions, le cœur du fœtus sera lui aussi chaud et, par conséquent, l’enfant sera un garçon ; si la matière est froide, c’est l’inverse qui se produira.

D’autres éléments, relevés par le texte d’Avicenne, sont pris en considération à propos de la ressemblance. Il s’agit de la différence de grandeur qui peut exister entre l’enfant et ses parents. A cela concurrent plusieurs causes : la quantité plus ou moins grande de sperme masculin projetée dans la matrice, qui peut assimiler plus ou moins la matière fournie par la femme, ce qui aura des conséquences sur les dimensions du fœtus ; la quantité de la matière menstruelle qui se trouve dans la matrice au moment de la conception ; la quantité de matière nutritive que les menstrues pourvoient durant la grossesse ; les dimensions de la matrice qui peuvent déterminer les dimensions du fœtus dans la mesure où tout contenu est semblable à son contenant quant au volume.

Mondino analyse également un autre aspect qui intervient dans la production de la similitude, à savoir la vertu imaginative. Au moment de l’accouplement, l’imagination des parents peut être marquée par diverses figures ou impressions qui, portées par l’esprit et la chaleur, imprègnent le sperme qui générera le fœtus.

²⁵ Sur la forte influence exercée par l’enseignement de Taddeo Alderotti dans le milieu médical bolonais, voir Nancy SIRAISI, *Taddeo Alderotti and His Pupils*, Princeton, 1981.

²⁶ MONDINO DEI LIUZZI, *Expositio super capitulum de generatione embrionis Canonis Avicennae cum quibusdam questionibus* (éd. Romana Martorelli Vico), Rome, 1993, p. 119-138 et p. 171-176.

Mondino fait remarquer que la similitude est entendue dans un sens restreint, en tant que la convenance de certaines choses quant à la qualité, et dans un sens large qui concerne également les quantités et les dispositions substantielles des choses en question. C'est dans ce dernier sens, dit-il, que l'on prend le terme de similitude quand on traite de la ressemblance des enfants aux parents « parce que c'est ainsi que l'on a l'habitude en général de mener la question », phrase qui laisserait entendre que le sujet était assez souvent présent parmi les discussions des médecins. L'enfant peut ressembler aux parents par les dispositions substantielles et par les dispositions accidentelles. Les dispositions substantielles sont celles qui produisent le genre ou la différence, comme la substance, la corporéité, la faculté de nutrition et de croissance. Si l'embryon engendré et parfaitement constitué reçoit la forme substantielle de la corporéité et de l'humanité, alors l'enfant peut ressembler à ses parents quant aux dispositions substantielles. Mais si le fœtus n'est pas parfaitement constitué, il existe la possibilité qu'il ressemble à ses parents quant à l'animalité et à la corporéité, mais non pas quant à l'humanité. Quant aux dispositions accidentelles, certaines sont communes aux deux parents, d'autres seulement à l'un d'entre eux. Si le fœtus est parfaitement constitué, il ressemblera à ses parents dans les dispositions accidentelles communes. Quant à celles qui sont propres à chaque parent, le fœtus ne pourra pas s'approprier les différences de chacun. Par contre, l'enfant peut ressembler à un de ses parents et cela par les dispositions accidentelles soit physiologiques, soit psychologiques. Les dispositions physiologiques peuvent être familières et naturelles ou contre nature. Étant donné que le fœtus peut recevoir, par le sperme, toutes les dispositions qui se trouvent dans le cœur du père effectivement et virtuellement, alors il peut ressembler à son père par ces dispositions accidentelles corporelles. Quant à savoir si des dispositions accidentelles corporelles telles que les maladies peuvent affecter le fœtus, Mondino fait la différence entre celles qui sont passagères (comme les fièvres) et celles enracinées qui relèvent d'un habitus (comme l'hectique, la lèpre, la teigne ou la podagre). Les passagères ne se transmettent pas, car elles n'arrivent pas à s'introduire dans le cœur au point de pouvoir imprégner le sperme. Par contre, l'enfant ressemblera à ses parents quant aux maladies contre nature et enracinées, car celles-ci se retrouvent dans le cœur du parent de façon effective et virtuelle. Finalement, Mondino discute de la transmission des dispositions accidentelles psychologiques qu'il distingue suivant qu'elles ont été acquises par les mœurs, la religion ou autrement ou qu'elles sont le résultat de l'exercice ou de l'étude. L'enfant peut ressembler à l'un de ses parents quant aux premiers types de dispositions, car on voit que l'homme humble ou irascible génère des enfants pareils à soi. Ce n'est pas le cas des dispositions acquises par l'exercice ou par l'art.

Un autre disciple de Taddeo, Dino del Garbo († 1327), médecin à Bologne, Florence et Sienne, traite la question de la ressemblance parentale dans le commentaire qu'il fait au texte d'Hippocrate traduit sous le titre *De natura fetus*²⁷. La thèse de départ est empruntée à la *Métaphysique* d'Aristote (*omnis substantia fit ab univoco*) pour en déduire que toute chose générée ressemble au géniteur et cela autant pour les naturelles que pour les artificielles. Tout agent doit s'assimiler le passif et, cela faisant, il induit des dispositions qui lui sont semblables. Comme le géniteur est agent et le généré est passif, il résulte que le géniteur tend à s'assimiler le généré passif. De plus, tout géniteur visant une finalité vise aussi une forme ; or la ressemblance formelle est l'assimilation parfaite. Par la suite, Dino traite des écarts par rapport à ce principe. Ainsi, le généré

²⁷ DINO DEL GARBO, *Scriptum super librum De natura fetus Hypocratis*, Venise, 1502, f. 76th – 77^{va}.

ressemble parfois au géniteur seulement en ce qui a trait à la forme, mais non pas quant au mode d'existence de la forme : par exemple, toute chose fabriquée ressemble à la forme qu'elle avait dans l'âme de l'artisan, mais quant au mode d'existence de la forme, un couteau existe réellement, tandis que dans l'âme de l'artisan il existe sous une forme intentionnelle. Parfois, le généré ressemble au géniteur autant par la forme que par le mode d'existence de la forme. Dans ce cas, la ressemblance est atteinte sous une forme propre (par exemple lorsque Socrate génère Platon) ou dans une forme commune aux deux (lorsque la mule ressemble à l'ânesse et au cheval). Parfois le généré ressemble au géniteur uniquement par la vertu. Ainsi, les réalités d'ici-bas ressemblent aux corps célestes, comme le feu au soleil qui est chaud virtuellement et non pas par la forme. Le premier et le dernier de ces modes sont nommés modes de génération équivoque, tandis que le deuxième est tenu pour un mode de génération univoque. C'est de ce deuxième mode que relève la problématique de la ressemblance entre les humains.

Pour expliquer toute la diversité des ressemblances observables entre le fils ou la fille et leurs parents, y compris leur ascendance, Dino part, lui aussi, de la différence entre dispositions substantielles et accidentelles. Les progénitures ressemblent toujours à leurs géniteurs quant aux dispositions substantielles, car un être humain génère toujours un autre, sauf si la génération n'est pas monstrueuse. Quant aux dispositions accidentelles, Dino distingue, à la suite d'Avicenne, les accidents du corps et ceux de l'âme, ces derniers étant acquis soit par l'étude, par la discipline ou par l'habitude, soit par une « faculté appétitive » qui fait que l'individu soit timide ou irascible. Ce sont seulement les accidents psychologiques acquis par la « vertu appétitive » qui peuvent se transmettre, car cette vertu est plus proche de la disposition du corps que la « vertu appréhensive ». Les accidents du corps sont de deux sortes selon Dino : soit ils procèdent de la nature des géniteurs, se retrouvent dans le principe de la génération et font en sorte que le généré soit de telle grandeur, de tel aspect ou de telle couleur ; soit ils sont le résultat du temps, comme un mauvais régime alimentaire qui déclenche une maladie ou comme les circonstances qui provoquent l'arthrite. En ce qui est du premier type d'accidents, on peut dire que le généré ressemble à son géniteur. Quant aux accidents qui sont acquis avec le temps, il faut distinguer entre ceux qui tiennent de la longue durée (et dans ce cas le généré ressemble à son père, car l'arthritique ou l'épileptique génère des enfants qui lui sont semblables) et ceux qui tiennent de la courte durée (et dans ce cas il n'y aura pas de ressemblance).

Si le sperme masculin est fort, l'enfant sera un garçon qui ressemblera au père dans toutes ses dispositions substantielles et accidentelles. Si le sperme est de faible vertu, l'enfant sera une fille qui ressemblera à la mère surtout quant aux dispositions quantitatives. Si le sperme est fort dans la vertu de production du masculin, mais faible dans les autres vertus, l'enfant ressemblera au père quant au sexe et à la mère quant aux dispositions quantitatives, aux mœurs et aux autres accidents. Si, par contre, le sperme est faible dans la vertu de production du masculin, mais fort dans les autres vertus, l'enfant sera une fille qui ressemblera au père quant aux autres accidents. Comme la vertu des ancêtres est conservée dans le sperme, il se peut que la vertu du sperme soit plus forte quant aux stimuli des ancêtres. Ces stimuli peuvent être préservés dans la vertu du cœur davantage que d'autres et également peuvent l'emporter sur les autres soit à cause des circonstances, soit à cause de l'air, soit à cause des influences célestes. Cette vertu des ancêtres peut être active jusqu'à la quatrième génération et c'est ce qui expliquerait pourquoi les juristes ont décidé d'imposer la loi interdisant de conclure des mariages jusqu'à la quatrième génération. La dissemblance est, selon l'opinion d'Aristote, chose très étrange et fortuite. Elle n'est pas conforme à la nature. Une de ses causes est la vertu imaginative, et Dino reprend ce que raconte Avicenne à propos de la

femme qui, en regardant au moment de l'accouplement l'image d'un noir qu'elle avait dans sa chambre, a mis au monde un enfant noir. C'est ce qui expliquerait aussi que les bâtards ressemblent davantage que les fils légitimes au mari de la femme, car la femme adultère pense à son mari en craignant son apparition ou pour une autre cause. L'argument de la résistance des menstrues de la femme, qui empêchent de recevoir les dispositions des parents, est également invoqué. L'enfant leurs ressemblera dans ce cas seulement quant aux dispositions substantielles. Pourtant, une telle génération est fortuite et contre nature.

Dans l'édition de Venice qui a rassemblé les textes portant sur la génération de l'embryon rédigés par Dino del Garbo, Tommaso del Garbo et Jacopo da Forli, on retrouve un traité que l'éditeur de l'époque a mis sous le nom de Dino del Garbo, bien que dans la préface il exprimât des doutes quant à son auteur. Ni Nancy Siraisi ni Romana Martorelli Vico n'ont étudié ce texte, mais toutes les deux s'accordent sur le fait que Dino del Garbo ne peut pas en être l'auteur²⁸. Sans m'attarder ici sur l'identité de l'auteur, je considère que le commentaire a été écrit par un des étudiants de Gentile da Foligno († 1342), avant que Tommaso del Garbo n'expose le sien, probablement dans les années 1350-1360²⁹. Pour les besoins de la cause, je vais nommer l'auteur anonyme de ce traité Pseudo-Dino. Dans l'exposition littérale qu'il fait de la section du *Canon* concernant la ressemblance³⁰, Pseudo-Dino souligne toutes les conditions relatives à la matrice (sa forme) et aux menstrues susceptibles de contribuer au renforcement du sperme masculin et, ainsi, à la génération du fœtus. Il souligne aussi que les membres peuvent se diversifier en raison de plusieurs causes particulières (il mentionne seulement la nourriture, en laissant de côté l'air et les astres cités par les autres commentateurs) qui peuvent avoir de l'incidence sur les diverses parties de la matière ; il en résulte plusieurs diversités, de sorte que quelqu'un peut être de constitution masculine de par son cœur et autres membres principaux, mais de par son sexe il peut être femme. De plus, la composition et la figure suivent non seulement la constitution physique des parents, mais encore la *constitutio et res divina*. La dissemblance est due à l'imagination par le père ou par la mère d'une forme masculine ou féminine. Quant aux combinaisons possibles des différents éléments participant à la génération et à la configuration des ressemblances, Pseudo-Dino s'approche des opinions de Taddeo Alderotti et de Dino del Garbo. Il s'en sépare néanmoins par la place allouée aux théories d'Aristote et de Galien. Suivant la démonstration de Gilles de Rome, Pseudo-Dino adhère à l'idée que le sperme féminin n'est pas nécessaire dans la génération³¹ : les menstrues participent en tant que matière et le sperme masculin en tant qu'agent. Le sperme féminin a cependant le rôle d'un élément adjuvant qui fait que la génération soit plus facile et meilleure. Cependant, Pseudo-Dino reprend également les opinions de Galien, telles qu'elles sont affirmées dans le traité *De spermate*, dans la traduction de Niccolo da Reggio. Comme le dit Galien, le sperme féminin a une vertu active dans la génération, ce qui est démontré par le fait que l'enfant ressemble plus à la mère qu'au père. L'expérience le prouve dans le cas des animaux, car la mule qui naît d'un âne et d'une jument ressemblera plus à la jument. Même chose pour la progéniture d'un chien et d'une renarde, d'un bouc et d'une brebis. « Et même de nos jours, rajoute Pseudo-Dino, on voit que les hommes ressemblent au visage plus à leur mère qu'à leur

²⁸ Romana MARTORELLI VICO, *Medicina e filosofia. Per una storia dell'embriologia medievale nel XIII e XIV secolo*, Milano, 2002, p. 122, n. 33.

²⁹ J'espère pouvoir faire ailleurs la preuve de cette attribution.

³⁰ *De generatione embrionis*, Venice, 1502, f. 27^{vb} – 28^{va}.

³¹ *De generatione embrionis*, Venice, 1502, f. 31^{ra} – 32^{vb}.

père, sauf si l'on ne veut pas insinuer que l'épouse trompe en général son mari, comme il arrive souvent à Bologne et à Florence.» La thèse soutenant que les menstrues s'opposent à l'assimilation par le sperme masculin n'est pas considérée comme valide. Et reprenant l'argument de la ressemblance des enfants avec leurs mères, Pseudo-Dino réaffirme l'idée de Galien que le sperme féminin a une vertu active. De plus, dans la matière existent des dispositions en acte qui peuvent perdurer dans l'effet si l'agent n'est pas à même de les assimiler. À cela s'ajoute que, par l'anatomie et l'expérience, Galien a trouvé dans la femme des testicules et des vaisseaux spermatiques, ce qui ne fait que confirmer la thèse d'une vertu active dans la femme.

Pseudo-Dino est le premier à se rallier de façon explicite aux thèses de Galien. Toutefois, son exposé sur la ressemblance n'en tire pas grand profit et les arguments qu'il fournit à ce sujet demeurent largement redevables de la théorie d'Aristote. Les considérations de Pseudo-Dino se retrouvent sous une forme résumée dans le commentaire de Tommaso del Garbo (1305-1370) sur la ressemblance³² qui, sans se référer à la thèse de Galien, présente seulement la théorie d'Aristote sur la génération.

Jacopo da Forli (c. 1360-1414) est un représentant tardif de l'école bolonaise de médecine. Suivant ce que l'on pourrait nommer une tradition de l'enseignement de cette école, Jacopo a rédigé, lui aussi, un commentaire portant sur le chapitre embryologique du *Canon*³³. Au début de la section sur la ressemblance, il présente les deux théories qui ont servi à l'argumenter, à savoir celle de Galien et celle d'Aristote. D'ailleurs, tout au long du commentaire, ainsi que dans d'autres écrits, Jacopo fait état des aspects contraires de ces deux théories et de l'ambivalence du texte d'Avicenne qui, selon lui, pourrait être interprété soit à partir du principe galénique soit du principe aristotélicien³⁴. Jacopo n'adhère explicitement à aucune des théories exposées, et cela parce qu'il trouve que le texte d'Avicenne représente une vision conciliatrice. Ailleurs, dans le commentaire au deuxième livre des *Tegni*, Jacopo aborde à nouveau le problème de la participation des deux sexes à la génération. Selon lui, la divergence entre les thèses d'Aristote et de Galien est provoquée par le fait que, pour Aristote, aucun des spermatozoïdes n'est muable dans une partie du fœtus, tandis que, pour Galien, la partie corporelle de chaque sperme est disposée à perdre sa propre forme sous l'action de la vertu informative et à recevoir la forme d'un membre. En outre, Jacopo attire l'attention sur les discordances terminologiques des deux théories, surtout au sujet de ce que représentent le sperme féminin et sa part dans la génération. Selon lui, le texte d'Avicenne peut résoudre cette divergence en faisant ressortir que « le sperme féminin peut recevoir dans sa partie corporelle la forme des membres du fœtus, tandis que la partie corporelle du sperme masculin peut se transformer dans l'esprit (*spiritus*) qui est une partie de l'embryon »³⁵. De cette sorte, autant l'homme que la femme, par la participation matérielle et formelle de leurs spermatozoïdes, peuvent imprimer leurs propriétés au fœtus. La dissemblance se produit lorsque chaque sperme est trop faible et incapable d'imprimer dans la matière sa propre similitude, bien que la matière soit disposée pour la génération. Avec la théorie de Galien filtrée par Avicenne, le traitement de la ressemblance devient plus nuancé en prenant en compte la diversité des dispositions de la matière et des causes qui concourent et aident les spermatozoïdes masculin et féminin, telles

³² TOMMASO DEL GARBO, *De generatione embrionis*, Venice, 1502, f. 44^{rb-va}.

³³ JACOPO DA FORLI, *De generatione embrionis*, Venice, 1502, f. 10^{va} – 11^{ra}.

³⁴ ROMANA MARTORELLI VICO, *Medicina e filosofia. Per una storia dell'embriologia medievale nel XIII e XIV secolo*, Milano, 2002, p. 127.

³⁵ ROMANA MARTORELLI VICO, *Medicina e filosofia. Per una storia dell'embriologia medievale nel XIII e XIV secolo*, Milano, 2002, p. 132-133.

que l'influence céleste ou le vent. Pour Jacopo da Forli, l'observation de Galien qui était à la base de sa théorie des deux semences, à savoir que la ressemblance des enfants avec leur mère peut signifier une implication du sperme de celle-ci dans la génération, pouvait avoir sa place dans l'embryologie.

Le texte d'Avicenne a intéressé aussi un certain maître Berthold Blumentrost (avant 1300 – après 1361), licencié ès arts à Paris et en médecine à Bologne, pratiquant la médecine à Würzburg, qui a mis par écrit, en 1347, un commentaire sous forme de questions disputées³⁶. Le problème de la ressemblance n'est plus formulé par Berthold dans les termes de la ressemblance avec les parents, mais de la ressemblance héréditaire : « s'il est possible que le fœtus ressemble au grand-père, à l'arrière-grand-père ou au trisaïeul³⁷ ». On pourrait voir dans cette formulation un déplacement de l'accent vers la lignée familiale. En prenant appui sur le témoignage d'Avicenne et d'Aristote « qui dit avoir vu un jeune homme portant le même signe sur le bras et au même endroit que l'avait eu son grand-père, bien que son père ne l'ait pas eu », Berthold apporte plusieurs arguments pour soutenir la transmission transgénérationnelle. Car, selon lui, il semble très possible que les ancêtres impriment leurs caractères et vertus et que ceux-ci apparaissent une génération plus tard. En refusant la thèse de Galien de la double implication des spermatozoïdes dans la génération, Berthold reprend la thèse d'Aristote en soutenant que le sperme des deux parents est sécrété à partir de toutes les parties du corps ou, au moins, des membres principaux (le cœur, le foie et le cerveau). Si dans le fœtus se retrouvent plus de particules paternelles, alors il ressemblera au père. Berthold invoque à son tour la distinction entre la ressemblance dans les aspects essentiels et celle dans les aspects accidentels. Cette dernière est à différencier, comme chez Avicenne, selon les accidents corporels et selon les accidents de l'esprit et de l'âme. Les accidents corporels sont soit visibles et parfaits comme l'aspect et la beauté, soit imparfaits comme les maladies parmi lesquelles Berthold cite la gale et la lèpre. Parmi ces derniers accidents, certains sont héréditaires, comme la lèpre ou la podagre, d'autres sont éphémères, comme la fièvre, et ne constituent pas un élément transmissible d'une génération à l'autre. Quant aux accidents de l'âme, « il arrive que la ressemblance se produise, car le musicien génère un fils musicien et le logicien engendre un logicien ». Berthold conclut cette question en disant que la ressemblance se produit jusqu'à la quatrième génération, car les vertus peuvent rester en puissance parmi les représentants d'une génération, et se manifester dans la génération suivante.

En répondant à la question « si les menstrues comportent quelque chose d'actif et d'effectif dans la conception³⁸ », Berthold fait quelques remarques au sujet de la ressemblance avec la mère. Tout en démontrant que les menstrues ne confèrent rien d'actif à la génération, Berthold invoque l'opinion de certains auteurs qui disent que le sperme de la femme, à cause de la chaleur de la matrice et de la nourriture fournie, agit sur la structure et l'aspect du fœtus. Cette influence se produit quant à la constitution et nullement quant à la complexion. Un argument pour soutenir cette participation minime est représenté par le fait que les enfants allaités par des nourrices contractent, en

³⁶ Rüdiger KRIST, *Berthold Blumentrosts 'Quaestiones disputatae circa tractatum Avicennae de generatione embryonis et librum meteorum Aristotelis'. Ein Beitrag zur Wissenschaftsgeschichte des mittelalterlichen Würzburgs. Teil I: Text*, Hanovre, 1987. Sur l'identification de Berthold et ses écrits, voir l'introduction de Krist, p. 11-18.

³⁷ *Op. cit.*, p. 44-46.

³⁸ *Op. cit.*, p. 33-35.

quelque mesure, des ressemblances avec la nourrice³⁹. Donc cela arriverait d'autant plus avec la mère.

Dans la lignée des recueils de questions visant les choses de la nature (car on ne pourrait pas parler en termes de processus) se situe une collection de questions anatomiques et physiologiques, portant sur des aspects relatifs à la nutrition, au sommeil, à la conception, à la naissance, etc. spécifiques tant aux humains qu'aux animaux⁴⁰. Elaboré probablement au début du XIV^e siècle, ce recueil a connu une large diffusion autant sous forme manuscrite (22 manuscrits) que sous forme imprimée (20 éditions incunables et 36 éditions entre 1500 et 1686), étant, de plus, traduit dès la fin du XV^e siècle en allemand, anglais, français, italien et partiellement en espagnol⁴¹. La ressemblance est traitée dans un groupe de questions visant différents aspects de la génération⁴². Adoptant le point de vue d'Aristote, l'auteur expose les combinaisons possibles : si le sperme masculin l'emporte sur le féminin, l'enfant ressemblera au père, sinon, ce sera l'inverse ; si le sperme masculin ne réussit à s'imposer que partiellement, alors l'enfant ressemblera à chacun des parents. Pourtant, les enfants ressemblent plus souvent à leur père qu'à leur mère et cela à cause de la forte imagination exercée par la mère sur la disposition du père. Les exemples de la femme qui, parce qu'elle a regardé l'image d'un éthiopien, a donné naissance à un fils noir, de la reine d'Éthiopie qui en s'imaginant une image très blanche a mis au monde un fils très blanc et beau, des brebis de Jacob qui en s'abreuvant ont regardé les branches pelées placées par Jacob dans l'eau et ont accouché des agneaux à fourrure tachetée sont autant de preuves pour renforcer l'idée que la « vertu imaginative » est supérieure à la « vertu formative » dans la conception du fœtus⁴³. Ensuite, la ressemblance avec les ancêtres est due au fait que leur vertu demeure en puissance dans le cœur des parents. Néanmoins, cette vertu n'a plus d'effet au-delà de la quatrième génération, car toute vertu s'échelonne sur quatre degrés. Quant à la dissemblance, elle se produit soit à cause d'une disposition inadéquate des qualités soit à cause de l'influence d'une constellation, argument invoqué pour expliquer la génération des monstres. A cet égard, un récit repris du traité *De animalibus* d'Albert le Grand vient renforcer l'explication : « dans une ferme, une vache avait mis au monde un veau à moitié homme. Les paysans soupçonnant le vacher d'une chose si abominable avaient l'intention de le brûler en même temps que la vache, s'il n'y avait pas parmi eux un astronome qui connaisse la vérité des choses⁴⁴ ».

³⁹ La croyance que le lait, sous-produit du sang, pouvait laisser des empreintes sur l'enfant était largement diffusée à la fin du Moyen Âge. Avicenne avait déjà conseillé dans son *Canon* que les mères allaitent les nourrissons de leur propre lait. Des traités visant les soins du corps, comme le célèbre *De regimine corporis* d'Aldebrandin de Sienne, ont transmis cette croyance qui se retrouve même dans un des sermons de Bernardin de Sienne prêché en 1427 (Didier LETT, « L' 'expression du visage paternel'. La ressemblance entre le père et le fils à la fin du Moyen Âge : un mode d'appropriation symbolique », *Cahiers de recherches médiévales (XIII^e – XV^e s.)*, IV (1997), p. 121). L'allaitement maternel constituera par ailleurs un critère d'appréciation des populations indiennes comme on le voit chez Jean de Léry et continuera à occuper les esprits jusqu'à l'époque moderne (Jack GOODY, *L'évolution de la famille et du mariage en Europe*, Paris, 1985, p. 77sq)

⁴⁰ *Problemata varia anatomica. The University of Bologna, MS 1165*, (éd. L. R. LIND), Lawrence, 1968.

⁴¹ Brian Lawn, *The Salernitan Questions*, Oxford, 1963, p. 99-103 ; *Problemata varia anatomica. The University of Bologna, MS 1165*, (éd. L. R. Lind), Lawrence, 1968, p. 1-2.

⁴² *Problemata varia anatomica. The University of Bologna, MS 1165*, (éd. L. R. LIND), Lawrence, 1968, p. 69.

⁴³ Cet aspect a été traité ailleurs dans le recueil lors de la question de savoir pourquoi l'imagination des femmes au moment de l'accouplement fait naître des fils semblables à ce qui est imaginé, par exemple pourquoi la vue d'un père boiteux génère un fils boiteux (*Op. cit.*, p. 59).

⁴⁴ *Op. cit.*, p. 68.

Il est probable que la problématique de la ressemblance se retrouve dans plusieurs autres commentaires ou recueils de questions portant sur la compréhension de la nature. L'intérêt pour ce sujet n'a nullement disparu après le XV^e siècle, car, comme je l'ai rappelé au début de ces pages, il a attiré l'attention des savants jusqu'à nos jours. Et, d'ailleurs, il ne s'agit pas seulement d'une question de philosophie ou de médecine scolastique, car le problème de la ressemblance a pénétré également, de manière plus ou moins directe, d'autres registres culturels. Ainsi la lecture des *Politiques* d'Aristote procurait-elle un exemple de la fonction sociale de la ressemblance. Dans le chapitre consacré à « la critique de la communauté des femmes et des enfants⁴⁵ », Aristote présente plusieurs arguments susceptibles de démontrer l'invalidité du projet social proposé par Socrate. Imaginer, comme le fait Socrate, une cité où tous détiendraient les biens en commun, femmes et enfants y compris, dans le but de créer une cité parfaitement unitaire comporte plusieurs inconvénients. Parmi ceux-ci, Aristote discute de l'annulation des rapports père-fils, due à l'incertitude de la génération, ce qui entraînerait la dissolution de l'affectivité que le père doit ressentir afin d'élever son enfant. Bien plus, dans une telle communauté, il serait difficile d'éviter que certains croient que telle ou telle personne leur soit apparentée et qu'ils ne les appellent, en raison de cela, mon fils ou mon frère, car « en vertu des ressemblances qui existent entre les enfants et leurs géniteurs, de telles convictions mutuelles prennent corps⁴⁶ ». C'est ce que confirmerait l'exemple d'une communauté de Libye où les femmes sont communes, mais les enfants sont partagés d'après la ressemblance avec leur père. Et l'exemple ethnographique est renforcé par une remarque zoologique selon laquelle les femelles de certains animaux ont une forte propension à mettre au monde des rejetons semblables à leurs pères. Il n'est donc pas convenable ni possible de dissoudre la parenté, et la similitude y est pour quelque chose.

Au XIII^e siècle, Thomas d'Aquin, dans son exposition du texte d'Aristote⁴⁷, reprendra les « arguments ethnologiques » sans leur trouver aucune objection. Deux siècles plus tard, Jean Versor († 1485), dans les commentaires dont il accompagne les *Politiques* d'Aristote, ne retient plus l'argument de la ressemblance, choisissant de critiquer les inconvénients de la communauté des femmes et des enfants du point de vue de l'inceste qui risque de se produire dans une telle cité, du point de vue de l'irrévérence, de l'incurie et du manque d'affectivité qui sont susceptibles d'être provoqués par la dissolution des rapports père-fils. Or, Versor traite ces rapports en prenant pour références fondamentales, d'une part, le droit naturel en vertu duquel le fils doit montrer de la révérence à son père et l'homme ne doit pas avoir en même temps plusieurs femmes, et, d'autre part, la loi naturelle selon laquelle le père aime fortement son fils et les relations sexuelles entre les membres d'une famille sont à prohiber⁴⁸. Peut-être, pour Versor, la relation de ressemblance ne jouait-elle pas le rôle d'un critère naturel apte à définir et à légitimer les comportements sociaux. C'est plutôt l'affection et l'amitié qui fondent et nourrissent les rapports sociaux autant entre les membres d'une communauté qu'entre les membres d'une famille. De plus, le discours de la médecine, qui faisait ressortir une multitude de causes pour expliquer la ressemblance tout en étendant la possibilité qu'elle se réalise avec un membre de la famille remontant

⁴⁵ ARISTOTE, *Les Politiques*, II, 3 (trad. Pierre Pellegrin), Paris, 1993, p. 143-146.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 145.

⁴⁷ THOMAS D'AQUIN, *Sententia Libri Politicorum (Opera omnia iussu Leonis XIII edita, t. XLVIII, Rome, 1971) lib. II, cap. II, p. A124-A126.*

⁴⁸ JOHANNES VERSOR, *Libri politicorum Aristotelis cum commento multum utili et compendioso*, Cologne, 1492, f. 19^{rb} – 21^{va}.

jusqu'à la quatrième génération, rendait inapplicable l'argument d'Aristote qui ne rapprochait que les enfants et leurs pères.

Le registre culturel qui pourrait nous aider à comprendre davantage le rôle social de la ressemblance parentale est celui du récit littéraire. On peut discerner au moins trois sortes de schèmes narratifs où les situations sont agencées par la question de la similitude. Un premier schéma est repérable dans un récit propagé, de toute vraisemblance, par le commentaire exégétique d'Augustin au livre de la *Genèse*. En rapportant le passage biblique qui raconte comment Jacob a réussi à avoir des agneaux rayés et tachetés en mettant des branches pelées dans l'abreuvoir des brebis (*Genèse*, 30, 37-42), Augustin ajoute une anecdote transmise, selon lui, dans les écrits d'Hippocrate : une femme était soupçonnée d'adultère, car elle avait donné naissance à un enfant très beau, mais qui ne ressemblait ni aux parents ni à un autre membre de la famille ; alors, un médecin leur conseilla de chercher à voir si, par hasard, une image semblable à l'enfant ne se trouvait dans la chambre ; l'image y fut découverte et cela libéra la femme de tout soupçon⁴⁹. Bien que ce récit n'éclaircît pas le geste de Jacob, l'idée était de montrer que la vertu de l'imagination peut avoir de l'incidence sur les processus de la nature. Et c'est dans ce sens que l'on a utilisé l'anecdote, reprise par plusieurs commentateurs de la *Genèse*, Raban Maur et Angelome de Luxeuil, entre autres. L'historiette a beaucoup circulé dès le XIII^e siècle et on l'a retrouve au moins dans deux collections de récits. D'abord, c'est le dominicain Vincent de Beauvais qui, dans son *Speculum historiale* rédigé entre 1240 et 1260, l'a incluse à deux reprises : une fois, suivant la logique de l'exégèse biblique, dans le chapitre concernant l'épisode de Jacob et, une deuxième fois, dans le chapitre biographique consacré à Hippocrate et à Gorgias⁵⁰. Le récit disculpateur, dont la source est *Ieronimus in questionibus super Genesim*, est le seul texte proposé par Vincent pour présenter le médecin grec. Quelques années plus tard, l'anecdote a été rangée par le dominicain Arnold de Liège en tant qu'*exemplum* dans le recueil ayant pour titre *Alphabetum narrationum*⁵¹ qu'il constitua entre 1297 et 1308 et a été placée sous la rubrique « le soupçon quand il est attentivement examiné s'avère faux⁵² ». Autant le *Speculum historiale*, disponible dans plus de deux cents manuscrits, traduit au XIV^e siècle en flamand et en français, que l'ouvrage d'Arnold, copié dans une centaine de manuscrits, traduit en français, en anglais et en catalan, ont assuré une large diffusion à ce récit qui, détaché de la tradition exégétique biblique, a été chargé d'une nouvelle signification. Le fait d'être inclus dans l'arsenal des exemples des prédicateurs reliait la situation racontée à un espace urbain plutôt qu'à la scène pastorale de l'épisode de Jacob. La dissemblance mise en cause par le mari était due à l'ignorance des « forces imaginatives ». En lisant en négatif la

⁴⁹ AUGUSTIN, *Quaestiones in Genesim*, XCIII, PL, t. 34, c. 571.

⁵⁰ *Speculum historiale*, Douai, 1624, II, ch. 115 et IV, ch. 54.

⁵¹ N'ayant pas pu consulter l'édition latine de ce recueil élaborée par Colette Ribaucourt dans sa thèse de doctorat, je me suis fié à la version anglaise réalisée au XV^e siècle et éditée par Mary MacLeod BANKS, *An Alphabet of Tales. An English 15th Century Translation of the 'Alphabetum narrationum' once attributed to Etienne de Besançon*, Londres, 1905, t. II, n° 741.

⁵² Arnold de Liège indique saint Jérôme comme source de ce récit. Plusieurs manuscrits du commentaire de saint Jérôme portant sur la *Genèse* comportent effectivement l'anecdote, ce qui est probablement dû à une transmission interpolée. Cet *exemplum* a été répertorié par Frederic C. TUBACH dans son *Index exemplorum* au numéro 5288 donnant pour sources la traduction anglaise de l'*Alphabetum narrationum* et sa traduction catalane éditée par Marian AGUILO Y FUSTER, *Recull de exemplis e miracles, gestes e faules e altres legendes ordenades par ABC tretes de un manuscrit en pergami del començament del segle XV*, Barcelone, 1881-1904, n° 659. L'identification des thèmes faite par F. C. Tubach a été révisée par un collectif dirigé par Jacques Berlioz et Marie Anne Polo de Beaulieu (*Les Exempla médiévaux*, Carcassonne, 1992).

solution proposée par le récit, on peut dire que la croyance aristotélicienne dans la ressemblance avec le père perdait quelque peu de son emprise.

Cependant, d'autres situations narratives laissent entrevoir que la ressemblance hantait l'imaginaire familial. Ainsi un des miracles attribués à Thomas Becket raconte-t-il l'intervention du saint qui ressuscite un enfant noble, mort à la suite d'une épidémie. Les parents ne tiennent pas leur promesse d'aller au sanctuaire du saint pour le remercier. Alors, Dieu enleva la vie à un autre enfant du couple, le fils aîné comme le veut une des versions du miracle, ce qui accabla le père d'un grand chagrin d'autant plus que ce fils exprimait le plus nettement « la filiation paternelle » ou, selon une autre version, « le visage paternel »⁵³. Qu'il fasse ou non référence à l'ordre de naissance, le récit emploie la ressemblance comme un artifice apte à graduer la tension. Et cela, parce que la ressemblance représentait un stimulus de l'affectivité. Comme l'écrit Barthélemy l'Anglais, « le père aime mieux celui de ses enfants qui lui ressemble »⁵⁴. Que la similitude de l'enfant à son père ait une si grande importance est montré aussi par une anecdote rapportée par Francesco da Barberino au début du XIV^e siècle : « une femme infidèle refaçonne la silhouette et le visage de son enfant illégitime pour le faire ressembler à son mari »⁵⁵. Il s'agit d'un récit dont le schème narratif est l'inverse de celui qui est relaté par Arnold de Liège.

L'argumentation de la plupart des théories présentées repose sur la philosophie d'Aristote. Pourtant, ceux qui se réfèrent aux thèses médicales de Galien et qui cherchent à confirmer l'existence et la participation active du sperme féminin à la génération modifient la perspective sur la transmission des caractéristiques des parents. Sous cet angle, les contributions des deux sexes ne fonctionnent plus selon le mécanisme d'action – réaction, mais sont imaginées comme étant en transformation réciproque. La sécrétion des deux spermatozoïdes à partir de tous les membres du corps et leur participation commune à la conception déterminent des ressemblances avec chacun des parents. C'est ce qui fait que la ressemblance du fils à sa mère est une réalité, ordinaire à en croire les propos de Pseudo-Dino, qui n'a plus le caractère accidentel qu'elle détient dans la biologie d'Aristote. Il reste néanmoins qu'aucun des auteurs, partisan des théories d'Aristote, de Galien ou d'Avicenne, n'établit de ressemblance entre les fils et l'ascendance maternelle, tandis qu'ils rattachent toujours les filles à une lignée ou à l'autre. Le masculin demeure dans le domaine d'action de l'ascendance paternelle. La réception du traité d'Aristote sur la génération des animaux et du *Canon* d'Avicenne a fourni à la question de la ressemblance une portée généalogique. Dès le XIII^e siècle, probablement sous l'influence des règles concernant l'affinité promues par le concile de Latran IV (1215), les effets de la transmission généalogique ont été limités à la quatrième génération. Une mémoire des corps prenait racine, une pensée de l'hérédité faisait ainsi surface. Son domaine d'application allait être circonscrit par la discussion d'autres questions corrélatives à cet aspect, parmi lesquelles la transmission du péché originel et le caractère héréditaire de la noblesse étaient fortement reliés aux discours religieux et sociaux de la fin du Moyen Âge.

Au-delà de la diversité des théories consacrées à l'expliquer, au-delà de toutes les formes d'inscription sociale, la ressemblance parentale est censée être une conséquence de la génération biologique. On veut la voir et on la cherche sur le corps

⁵³ Didier LETT, « L' 'expression du visage paternel'. La ressemblance entre le père et le fils à la fin du Moyen Âge : un mode d'appropriation symbolique », *Cahiers de recherches médiévales (XIII^e – XV^e s.)*, IV (1997), p. 116-117.

⁵⁴ Cité par Didier Lett, *op. cit.*, p. 117.

⁵⁵ Cité par Didier Lett, *op. cit.*, p. 119.

des enfants dès leur naissance, car la ressemblance, telle qu'elle est « identifiée » dans l'Occident médiéval, est privée de dimension temporelle comme si elle devait être manifeste à jamais. La dissemblance des enfants aux parents constitue, par contre, une sorte de rupture avec l'ordre du monde, ce qui l'apparente au monstrueux.

Dans les termes de la théorie du langage, la ressemblance parentale en tant que relation n'est prédicable que pour certains individus qui appartiennent à une même classe par un principe de dérivation interne. On en déduit la proposition « les enfants ressemblent à leurs parents » qui est tenue pour une « proposition réelle » et non pas une « proposition existant subjectivement dans l'esprit ». Et cela parce que la ressemblance est pensée comme une réalité objective.

La question de la ressemblance, tout comme celle de l'affection paternelle, repose sur l'affirmation d'un universel et on pourrait dire que la plupart des auteurs qui prenaient la ressemblance pour acquise souscrivaient aux thèses du réalisme. Une vision critique de cette relation allait produire un changement. C'est Michel de Montaigne qui la proposa dans son essai intitulé « De la ressemblance des enfants aux pères⁵⁶ ». Pour Montaigne, nulle loi ne saurait être universelle, ne saurait revêtir le statut de loi naturelle. Ce que certains voudraient imposer comme immuable, perpétuel et donc naturel, n'est que circonstanciel, démonstration faite dans « L'apologie de Raimond Sebond ». Souvent, ce que l'on tient pour général et naturel n'est que la conséquence de l'imaginaire commun « que nous trouvons en credit autour de nous et infuses en nostre ame par la semence de nos peres », synonyme de « l'empire de la coutume⁵⁷ ». Et s'il arrive que Montaigne affirme une loi universelle, ce n'est pas sans équivoque. Ainsi, on ne saurait pas trop comment concilier les opinions qu'il exprime au sujet « de l'affection des pères aux enfants⁵⁸ ». Au début de l'essai, l'affection paternelle est rangée en second lieu, après l'instinct de conservation, en tant que loi « vraiment naturelle, c'est à dire quelque instinct qui se voye universellement et perpetuellement empreint aux bestes et en nous (*ce qui n'est pas sans controverse*)⁵⁹ ». Cependant, plus loin, Montaigne nuance son propos, l'observation empirique venant secouer la thèse du réalisme :

Au demeurant, il est aisé à voir par experience que cette affection naturelle, à qui nous donnons tant d'autorité, a les racines bien foibles. [...] Et voit on, en la plus part d'entre elles [les mères], s'engendrer bien tost par accoustumance un'affection bastarde, plus vehemente que la naturelle, et plus grande sollicitude de la conservation des enfans empruntez que des leurs propres. [...] Les bestes alterent et abastardissent aussi aisément que nous l'affection naturelle⁶⁰.

Si, néanmoins, elle conserve sa propriété d'être naturelle, l'affection parentale ne pourrait plus être tenue pour une relation substantielle, perdant ainsi son caractère de perpétuité et d'ubiquité. D'ailleurs, le fait qu'il existe des nations qui ont pour coutumes le meurtre des enfants et le meurtre des pères écarte toute possibilité d'universaliser. L'exemple de la « bonne affection » des Indiens qui mangent leurs pères afin de les régénérer « par la transmutation en leur chair vive » partage un même statut de singularité que la coutume d'inhumer son parent pratiquée chez les chrétiens⁶¹. En plus

⁵⁶ MONTAIGNE, *Œuvres complètes*, (éds. Albert Thibaudet et Maurice Rat), Paris, 1962, livre II, ch. 37, p. 736-766. Toutes les références renvoient à cette édition.

⁵⁷ « De la coutume et de ne changer aisément une loy receüe », I, ch. 23, p. 114.

⁵⁸ Titre d'un essai du deuxième livre, ch. 8.

⁵⁹ « De l'affection des peres aux enfans », p. 365 (les italiques sont de mon fait).

⁶⁰ « De l'affection des peres aux enfans », p. 379-380.

⁶¹ « Apologie de Raimond Sebond », II, ch. 12, p. 565.

de faire ressortir la diversité coutumière et les caprices de la raison, une question perce à l'arrière-fond : comment l'affection se traduit-elle dans une culture de l'inhumation ? Comment le père se régénère-t-il ? Le transfert séminal qui se produit autant par rapport à l'âme que par rapport au corps fournit une des réponses. L'hérédité est, par-ci et par-là, tout au long des *Essais*, créditée quoique les théories à même de la soutenir participent davantage d'une argumentation de l'infinité des opinions portant sur la génération. Ainsi, au sujet de la création et de l'existence des âmes, Montaigne mentionne que selon « le commun des anciens, elles sont engendrées de pere en fils, d'une pareille maniere et production que toutes autres choses naturelles, argumentans cela par la ressemblance des enfans aux peres, [...] et qu'on void escouler des peres aux enfans, non seulement les marques du corps, mais encores une ressemblance d'humeurs, de complexions et inclinations de l'ame⁶² », ce qui établit une hérédité de la faute et l'application aux enfants de la justice divine. Pourtant, comme pour la question de savoir « de quelle matiere les hommes se produisent les uns des autres⁶³ », l'enfilade des opinions présentées n'offre que des apparences faisant place à une « confusion infinie ». Avec ce tableau comparatif des théories (et Montaigne dit attendre impatiemment le fruit du travail de son ami Juste Lipse qui allait « ramasser en un registre, selon leurs divisions et leurs classes » toutes les opinions sur l'être humain et ses mœurs⁶⁴), il démontre que l'homme ne peut pas prétendre ni à la connaissance de son corps ni à celle de son âme. Jusqu'où va l'hérédité ? Si « les communes imaginations » sont dites par Montaigne « infuses en nostre ame par la semence de nos peres », il arrive aussi que « le pere et le fils peuvent estre de complexion entierement eslongnée⁶⁵ ». Ce qui plus est, hérédité paternelle et influence de la nature risquent de se disputer la préséance, car « par expérience nous touchons à la main que la forme de nostre estre depend de l'air, du climat et du terroir où nous naissons, non seulement le tainct, la taille, la complexion et les contenance, mais encore les facultez de l'ame⁶⁶ ». Autant les affirmations sur l'affection naturelle que sur la transmission héréditaire subissent le coup des observations empiriques.

La question est abordée à nouveau dans le dernier chapitre du deuxième livre des *Essais*, rédigé deux ans après que la maladie de la pierre se soit déclarée. Intitulé « De la ressemblance des enfans aux peres », l'essai est mené d'une manière apparemment incohérente, car, débutant par l'interrogation du titre, il continue par une critique de la médecine qui s'oriente, d'une page à l'autre, vers une réprobation des critères par lesquels on analyse le monde, monde soumis aux limites qui pèsent sur l'expérience des choses. Car « parmi les choses que nous voyons *ordinairement*, il y a des *estrangetez* si incomprehensibles qu'elles surpassent toute la difficulté des miracles. Quel monstre est-ce, que cette goutte de semence dequoy nous sommes produits porte en soy les impressions, non de la forme seulement, mais des pensemens et des inclinations de nos peres ?⁶⁷ ». C'est en termes de miracles et même plus que Montaigne voit ce processus. Une autre question s'y ajoute, qui rend plus manifeste sa perplexité : « comme portent elles ces ressemblances, d'un progrez si temeraire et si desreglé que l'arriere fils respondra à son bisayeul, le neveu à l'oncle ? » Les exemples « ethnologiques » qui suivent renforcent l'idée que les ressemblances se produisent et que, chez certaines nations, ce sont les ressemblances qui déterminent parfois la

⁶² « Apologie de Raimond Sebond », II, ch. 12, p. 529-530.

⁶³ « Apologie de Raimond Sebond », II, ch. 12, p. 538.

⁶⁴ « Apologie de Raimond Sebond », II, ch. 12, p. 562.

⁶⁵ « De l'amitié », I, ch. 28, p. 183.

⁶⁶ « Apologie de Raimond Sebond », II, ch. 12, p. 559.

⁶⁷ « De la ressemblance des enfans aux peres », II, ch. 37, p. 741. Les italiques sont de mon fait.

légitimité de l'enfant. Ce serait cette infusion des traits paternels qui expliquerait les souffrances rénales qu'il éprouve, ainsi que l'antipathie qui l'anime à l'encontre de la médecine. Toutefois, Montaigne réalise le caractère particulier de la transmission de « cette qualité pierreuse » et, tout en l'observant chez lui, il remarque qu'il est le seul à la ressentir « seul jusques à cette heure entre tant de freres et de sœurs, et tous d'une mere⁶⁸ ». Ce que Montaigne détient par hérédité, la pierre graveleuse et l'antipathie pour la médecine représentent des dispositions accidentelles. En ce qui le concerne, la ressemblance avec son père se rapproche d'une exception à la règle.

L'étonnement de Montaigne à l'égard de « cette goutte d'eau [qui] loge ce nombre infiny de formes » a pour équivalent la méfiance qu'il exprime au sujet des médicaments composés : « de tout cet amas ayant fait une mixtion de breuvage, n'est ce pas quelque espece de resverie d'esperer que ces vertus s'aillent divisant et triant de cette confusion et meslange, pour courir à charges si diverses ?⁶⁹ ». Autant le sperme que le médicament recèle une pluralité de formes ou une « quinte essence ». Dans le cas du médicament, la médecine prétend connaître les vertus occultes à travers l'expérience ou l'inspiration, sans qu'elle sache dire la cause. Quant aux drogues dont les vertus sont découvertes par la force du hasard, il serait presque impossible de formuler, à partir de cette découverte fortuite, une règle de leur action⁷⁰. Vouloir expliquer les choses sur la base de la raison et de l'expérience serait, par ailleurs, affecté par la multiplicité des formes : « la consequence que nous voulons tirer de la ressemblance des evenemens est mal seure, d'autant qu'ils sont tousjours dissemblables : il n'est aucune qualité si universelle en cette image des choses que la diversité et la variété⁷¹ ». C'est en raison de la dissemblance universelle que Montaigne considère l'effet de la semence du père et la transmission héréditaire comme tenant de l'étrange. Car « ne fut jamais au monde deux opinions pareilles, non plus que deux poils ou deux grains⁷² » ou, pourrait-on ajouter, deux pierres (graveleuses).

Pour revenir à la question comment un père se régénère-t-il dans une culture de l'inhumation, on peut dire que Montaigne, père de six filles dont une seule qui survit, envisage autre chose que la manducation par les fils, l'hérédité de la pierre graveleuse ou la ressemblance. S'il considère les enfants en tant qu'un « autre nous mesme », il considère également une autre forme de génération dans laquelle il se voit à la fois le père et la mère : « ce que nous engendrons par l'ame, les enfantements de nostre esprit, de nostre courage et suffisance, sont produicts par une plus noble partie que la corporelle, et sont plus nostres. [...] Ils nous representent et nous rapportent bien plus vivement que les autres⁷³ ».

Montaigne est le premier fils de l'histoire de l'Occident à considérer le problème de la ressemblance avec son géniteur, à rendre audible la voix du fils. Les souffrances provoquées par la pierre héritée amènent Montaigne à se découvrir dans toute sa corporéité. Son questionnement n'est plus de savoir « pourquoi » (*quare*) la ressemblance se produit, comme c'était le cas pour les auteurs du Moyen Âge, mais de comprendre comment est-il possible qu'elle se produise dans un monde de la dissemblance. Il conçoit les termes de la relation parentale s'appelant l'un l'autre par leur nom, « mon fils, mon père », relation dans laquelle la ressemblance ne légitime pas le fils, ne l'identifie pas, mais le stimule à mettre en discours l'identité qui survient

⁶⁸ « De la ressemblance des enfans aux peres », II, ch. 37, p. 742.

⁶⁹ « De la ressemblance des enfans aux peres », II, ch. 37, p. 754.

⁷⁰ « De la ressemblance des enfans aux peres », II, ch. 37, p. 761-763.

⁷¹ « De l'expérience », III, ch. 13, p. 1041.

⁷² « De la ressemblance des enfans aux peres », II, ch. 37, p. 766.

⁷³ « De l'affection des peres aux enfans », II, ch. 8, p. 380-381.

étrangement dans la différence. Si, pour les médiévaux, il arrive, contre la nature, que des dissemblances se produisent, pour Montaigne, ce caractère accidentel est le propre de l'univers. Quant à sa propre paternité, Montaigne ne se définit plus par rapport au fantasme du même, latent dans la perception médiévale de la paternité, mais déplace l'accent sur la représentation de soi, que ce soit à travers l'enfant ou le livre.

À la même époque où Montaigne écrivait son essai sur la ressemblance, cette relation symbolique gagnait le statut juridique d'élément apte à démontrer la continuité familiale et à certifier les liens de parenté entre les différents membres d'une famille. C'est, du moins, ce qui ressort de certains traités de peinture qui mentionnent que, à l'occasion de procès menés dans une région éloignée, on avait recours à des portraits de famille afin de prouver, grâce à la ressemblance, la parenté entre le père et ses fils, ses frères ou autres parents qui s'y trouvaient impliqués⁷⁴. La ressemblance y était conçue par rapport au visage uniquement qui devient la partie corporelle participant le plus de l'identité. Hormis le fait que l'image devient un instrument juridique, il convient de voir aussi que la peinture consacre la ressemblance comme un paramètre de l'identité parentale saisissable à l'intérieur d'un groupe familial.

Toutes les hypostases discursives de la ressemblance que j'ai analysées reflètent des configurations sociales qui sont sans cesse réélaborées autour d'une angoisse de la paternité : la définition de la paternité à partir de la progéniture, la compréhension de l'hérédité, le désir de discerner la relation entre corps et filiation, la transparence des rapports à l'intérieur du couple à travers les enfants. Toutes les discussions sont connexes aux recherches de la scolastique au sujet du rapport entre la forme et la matière, l'actif et le passif, le semblable et le dissemblable, entre ce qui existe réellement et ce qui est une construction intellectuelle. On pourrait dire que la ressemblance est pensée comme si elle devait objectiver la parentalité. Lues à rebours, les théories imaginées pour l'expliquer mettent en lumière une conception de la famille qui prend en considération uniquement les relations de consanguinité directe des deux parents (fils/fille – père/mère – grand-père/grand-mère, etc.), laissant de côté les membres latéraux du groupe. Et la transmission de l'information génétique d'un membre à l'autre respectait cette verticalité. Le mode de penser la parenté par le biais de la ressemblance, qui n'est qu'un exemple parmi d'autres de construction de la causalité, dépasse les chronologies pour caractériser toute pensée qui cherche à situer le monde familial dans un continuum biologique qui exclut la ressemblance fortuite ou dans un continuum universel qui implique que la constitution physiologique subit l'influence, conjointe ou non, des astres et de l'imagination.

⁷⁴ « Altro sarà quando, per occasione de litti in parte lontana, bisognasse provare la somiglianza tra padre e figliuoli o fratelli o altri », Gabriele PALEOTTI, *Discorso intorno alle imagini sacre e profane*, Bologne, 1582, cité par L. CAMPBELL, *Portraits de la Renaissance*, Paris, 1991, p. 210, 270, notes 102 et 103.